



## **Brèves de la CFFP – Séance du 25 avril 2019**

---

### **Gouvernance : rapport d'experts sur le pilotage de la formation professionnelle**

Ce rapport réalisé par l'Université de Saint-Gall pour le compte du SEFRI s'intéresse aux moyens d'optimiser le pilotage systémique de la formation professionnelle en Suisse et de renforcer le partenariat de la formation professionnelle. Le document, qui met l'accent sur les organes de pilotage, a été commenté par Patrick Emmenegger, auteur du rapport et membre de la CFFP. Dans ses recommandations, le rapport propose la création d'un organe de pilotage actif sur le plan technico-stratégique et chargé de coordonner toutes les activités. Des forums de discussion doivent permettre à tous les partenaires, en particulier les petites organisations du monde du travail (Ortra), de s'impliquer de façon appropriée. Au cours de la discussion sur ce rapport et ses recommandations, les membres de la CFFP ont notamment souligné combien il est important que les membres et participants des différents organes représentent leurs organisations et leurs membres de façon optimale et que les rôles respectifs soient précisés dans le détail.

→ [Plus d'informations](#)

### **Protection des jeunes travailleurs : offres en vue de la préparation à la formation professionnelle initiale**

L'article 5 de l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5) a été remanié en 2014. Dans une lettre adressée au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et d'autres partenaires de la formation professionnelle indiquent que les dispositions de cet article génèrent des problèmes au niveau des offres visant une préparation à la formation professionnelle initiale, qui attirent souvent des jeunes âgés de 15 ans. Si ces dispositions étaient appliquées en dehors du champ de la formation professionnelle initiale, de nombreuses offres ne pourraient plus être proposées car le contrôle et la mise en œuvre seraient très difficiles. Lors de la séance de la CFFP, le SEFRI a rendu compte de l'avancée de ses discussions avec le SECO. Selon les premières clarifications, les offres de préparation à la formation professionnelle initiale ne seraient pas soumises à l'OLT 5. Des vérifications supplémentaires doivent cependant être encore effectuées. Le SECO communiquera sur la suite de la procédure en automne 2019.

→ [Plus d'informations](#)

### **Attestation fédérale de formation professionnelle : rapport du Conseil fédéral**

Depuis l'introduction, en 2004, de la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), 56 formations de ce type ont été créées. C'est ce que montre le rapport « Introduction de l'attestation fédérale de formation professionnelle – un bilan », approuvé par le Conseil fédéral en mars 2019 et présenté au SEFRI dans le cadre de la séance de la CFFP. Selon les évaluations, les offres AFP satisfont tant les apprentis qui les suivent que les responsables de formation. Lors de leurs discussions sur le rapport, les membres de la CFFP se félicitent notamment que la filière soit sanctionnée par un diplôme faisant l'objet d'une réelle demande sur le marché du travail.

→ [Plus d'informations](#)